



Retour sur 2018 ***** Projets 2019

Le mot du Maire,

Boisseliennes, Boisseliens,



2018 fut une année riche en changements :

- Travaux de renforcement eau potable : de la place de la Mairie à la fin de la rue du clos (syndicat des eaux Andonville - Erceville - Boisseaux).
- Début des discussions sur l'aménagement de la zone AU
- Signatures (avec les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir et la société QUARTUS) pour la réalisation d'un giratoire sur la RD2020 sous conditions suspensives liées à la zone industrielle.
- Dépôt du permis de construire pour la Zone d'Activités en juillet.
- Changement total de l'éclairage public avec pose de lampe LED (économique et un meilleur éclairage pour l'ensemble de la commune).
- Changement de l'imprimante de la Mairie.
- Recensement réalisé par Sylvie Colas qui a fait valoir ses droits à la retraite et qui a été remplacée par Chantal Tixier. Notre commune compte désormais 505 habitants.
- Début de discussion sur une éventuelle rétrocession des lotissements Saint-Jacques Saint-Péray et des Buis.

2019 sera l'année où de nouveaux projets devraient voir le jour ou se poursuivre : renouvellement du matériel informatique, poursuite des travaux de l'agrandissement du complexe scolaire pilotés par la C.C.P.N.L., poursuite des études et des discussions sur le devenir de la zone AU, enquête publique en début d'année pour la future zone d'activités, travaux courants (points à temps et signalisation...).

Nous vous tiendrons informés de toute évolution.

Le Conseil Municipal et moi-même comptons sur votre implication à toutes et à tous pour que notre commune soit une commune vivante et dynamique dans les années à venir. Je reste à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer en Mairie.

Patrick CHOFFY

ETAT CIVIL 2018

Est décédée sur la commune :



7 juin : Cathy ELFRICK, 34 ans
domiciliée à AMILLY

Mariage : le 30 juin



Mickaël GUILLOCHON
et Jennifer PETIT

Naissances :



7 avril : Malak EZZAROUALI
12 juillet : Crystal SIVARAJAN
24 septembre : Tahys SAIGNE BOUGHRIET
31 octobre : Léana, Carolina CHARMES

COMPTA - GESTION

Nous avons eu en 2018 un budget communal très contraint, c'est la raison pour laquelle nous avons dû augmenter les taux d'imposition. Cette année nous regarderons avec la plus grande attention la possibilité de revenir aux anciens taux.

ENTRETIEN DU PATRIMOINE

CHANGEMENT DE SECRETAIRE DE MAIRIE



Sylvie COLAS, après 21 ans de bons et loyaux services a fait valoir ses droits à la retraite en juin. Elle a été remplacée par Chantal TIXIER, qui nous arrive de la Mairie d'ORLEANS.

Ouverture de la Mairie au public :

Le Mardi de 16h à 19h / Le Vendredi de 13h30 à 15h.

--Des bénévoles ont restauré la tombe d'un soldat Alsacien de la guerre de 1870, en prévision de la célébration des 150 ans de cette guerre qui aura lieu en 2020. Ce geste de mémoire a été salué par des habitants de la ville d'origine de ce soldat.

--Les croix de chemin, particulièrement nombreuses sur la commune, ont commencé à être repeintes. Elles sont le témoignage des us et coutumes de nos anciens.

--Le Monument aux morts du cimetière a été nettoyé par Dominique, notre agent communal.

1918 – 2018 : 100 ANS DE LA 1^{ère} GUERRE MONDIALE

100 ans déjà ! Beaucoup de nos concitoyens sont tombés lors de cette grande guerre. De nombreuses familles ont perdu un mari, un père, un fils, un ami.

Pour ne pas oublier ceux grâce à qui nous sommes là aujourd'hui, voici un petit rappel des Boisseliens tombés au champ d'honneur :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| - René FORTEAU – 23 ans | - Georges GOUGEON – 27 ans |
| - Joseph CUISSARD – 31 ans | - Louis TESSIER – 38 ans |
| - Moïse BRISSET – 38 ans | - Joseph CHARPENTIER – 26 ans |
| - Georges CHARTIER – 24 ans | - Marcel FOUCHER – 20 ans |
| - Jérôme BIZOUERNE – 33 ans | - Henri FOUCHER – 37 ans |
| - André BEAUVILLARD – 21 ans | - Roland HARDOUIN – 20 ans |
| - Gilbert BOUDIER – 20 ans | - Alexandre RENARD – 38 ans |
| - Ernest FOUCHER – 27 ans | - Camille GODIN – 27 ans |
| - Ovide CARREAU – 20 ans | - Paul LEDUC – 29 ans |



ASSOCIATIONS 2018/2019

Association familiale

2018 : vide grenier et vente de muguet (mai), jeux gratuits – resto fête (juillet), halloween (octobre) et soirée consoles.

L'association, sous la présidence de M. Chantale HOUDAS, devrait reconduire les mêmes animations en 2019 : vide grenier (mai), vente de muguet (mai), distribution de fleurs aux mamans du village, resto fête (juillet), fête champêtre (septembre), soirée consoles, défilé halloween (octobre).

A NOTER la « naissance » d'une nouvelle association boisseliennne : il s'agit de « **Afrique sur Loire** » créée par Mr et Mme KIHINDOU. Elle a pour but de mettre en avant différents pays à travers leur culture, arts, musique, littérature...

2018 : lecture de contes pour enfants en mars et conférence sur l'abolition de l'esclavage en Mai.

Projets 2019 : activités avec les enfants dans le courant de l'année ; commémoration de l'abolition de l'esclavage le 10 mai avec une exposition en Mairie.

Anim' Boisseaux

2018 : chasse aux œufs pour Pâques, les voisins fêtent la musique (juin), retransmission de la ½ finale et de la finale de la coupe du monde de football (juillet), vide grenier (août).

La plupart des manifestations devraient être reconduites en 2019 a indiqué le Président de de l'Association Ludovic DRAPPIER.

GENS DU VOYAGE



Les gens du voyage ont stationné sur le terrain à côté du complexe Scolaire entre le 4 et le 10 juin 2018. Beaucoup de déchets mais tout est rentré dans l'ordre.

➡ A noter un décès parmi la communauté lors de leur séjour et un transport de corps après mise en bière.

OCTOBRE ROSE 2018



La Mairie a été pavoisée en rose durant tout le mois d'octobre dans le cadre d'« **Octobre Rose** ». Cette action de santé publique est organisée comme tous les ans en octobre, mois de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein.

QUELQUES RAPPELS REGLEMENTAIRES



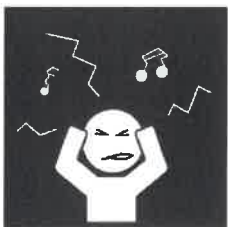
Aboiements et déjections canines : les aboiements de chiens font partie des « bruits de voisinage ».

L'article R 1334-31 du Code de la santé Publique dit : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un **animal** placé sous sa responsabilité ».



Constructions inopinées sans autorisation : Il a été constaté depuis quelques temps déjà, que des travaux visant à la construction d'abri de jardin, de véranda, d'extension de maison, ...étaient entrepris sur la commune, sans aucune autorisation préalable.

Je vous invite donc à passer en Mairie pour régulariser la situation au travers d'un document d'urbanisme officiel (suivant le cas DP ou PC).



Lutte contre le bruit : Il est rappelé votre attention sur les mesures à prendre pour lutter contre le bruit. Les activités de loisirs (bricolage, jardinage, musique) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteurs, scies mécaniques, appareils de musique ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants : les jours ouvrables de 7h00 à 20h00 et le samedi : de 8h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00.

En dehors de ces horaires ainsi que les dimanches et jours fériés, toute infraction est réprimandable.

Tout feu est interdit.

Une déchetterie est à votre disposition sur la RD97, entre Bazoches-les-Gallerandes et Acquebouille, pour le dépôt des végétaux. Horaires d'ouverture : ➔ Lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

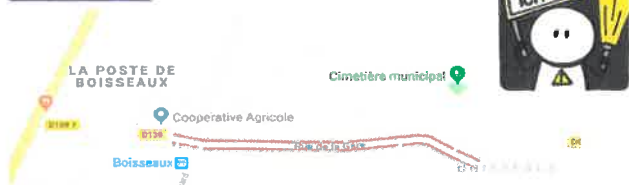
➔ Jeudi de 9h à 12h. ➔ Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.



Merci de ne pas stationner sur les pelouses et espaces verts.

Code de la route : article 441-1 et notamment les articles R225, R225-1 et R325-1 et suivants.

SECURITE



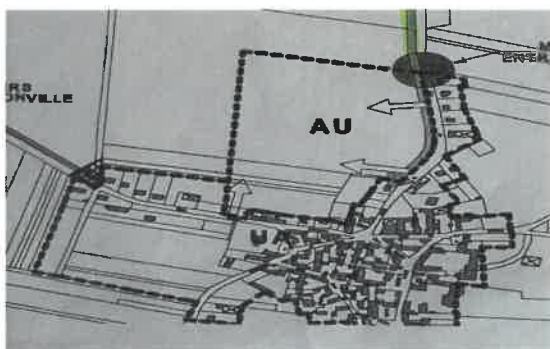
ATTENTION ! Pour les piétons qui empruntent cette voie quand il fait sombre, merci de faire en sorte d'être VUS ! Portez des équipements réfléchissants !

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du PETR (*Pôle Equilibre Territorial et Rural*) pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, la commune de BOISSEAUX a fait le choix, de passer l'ensemble des lampes de la commune en LED. La société SOMELEC a fait les travaux en septembre 2018



➔ Coût HT pour la Commune 16 660 €
Une subvention de près de 15 000 € devrait être obtenue.



ZONE A.U.

Un groupe de travail a été constitué avec les élus et des personnes associés habitant la Commune.

Nous travaillons depuis juillet 2018 avec le CAUE, la DDT, la Sous-Préfecture mais aussi en collaboration avec le PETR (*Pôle Equilibre Territorial et Rural*), la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret et le Département (notamment CAP Loiret).

L'idée est de se projeter sur l'urbanisation de cette zone (où se situent déjà le complexe scolaire et le city stade) pour un aménagement d'un éco quartier avec liaison douce entre le bourg et la gare et tout principalement d'un bâtiment public tel qu'une salle polyvalente.

La réflexion d'un commerce de proximité a été évoquée. Tout cela dépendra de nos capacités financières qui sont en relation étroite avec la base logistique Quartus (zone d'activités).

ZONE D'ACTIVITES

Les permis ont été déposés fin juillet.

Une enquête publique aura lieu début 2019 sur la commune.

Le projet consiste à réaliser 3 entrepôts XXL dans un parc logistique, en 2 phases :

- Phase A = P1/P2 => Réalisation d'un entrepôt double-face d'environ 30 000m²
- Phase B = P3+P4 => Réalisation de 2 bâtiments d'environ 93 000 m² chacun
- Atout fort du site : il bénéficie du bassin d'emploi environnant.
- Un potentiel de 1 000 emplois en équivalent temps plein est envisagé.

La desserte de cette zone devrait se faire par l'intermédiaire d'un giratoire sur la RD2020 :

- Signature de la convention d'aménagement du giratoire : 20 juillet 2018
- Démarrage des travaux du giratoire : Septembre 2019
- Mise en service du carrefour giratoire : Juin 2020



PANNEAU POCKET



PANNEAU POCKET

Soyez INFORMÉ,
PRÉVENU &
ALERTÉ.

Grace à cette application **gratuite** que vous pouvez télécharger sur *votre* Smartphone, vous aurez pour ainsi dire « votre commune dans la poche ».

Mettez le nom de la commune dans vos favoris et le tour est joué.

SINON, FLASHEZ-NOUS !



DISPONIBLE SUR
 Google Play

Disponible sur
 App Store



---AVIS---
ENQUETES PUBLIQUES

Enquête 1

Objet : Déclaration de projet présentée par la C.C.P.N.L. (Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret) emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de BOISSEAUX en vue de l'autorisation de la construction d'un parc d'activités multimodal.

Date : du 12 février 2019 au 14 mars 2019.

Commissaire enquêteur : Michel VARAGNE

- Sera présent en Mairie le Vendredi 22 février 2019 de 13h30 à 16h.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé seront tenus à disposition

- En Mairie :
 - Les mardis de 16h à 19h
 - Les vendredis de 13h30 à 17h.
- Sur le site internet de la CCPNL : <http://cc-plaine-nord-loiret.fr/enquete-publique/>

Un rapport sera établi à la suite de l'enquête publique.

Enquête 2

Objet : Projet de construction et d'exploitation de 3 plates formes logistiques au sein du parc d'activités des Buis sur les communes de BOISSEAUX, BARMAINVILLE et OINVILLE SAINT LIPHARD.

Date : du 21 février 2019 au 23 mars 2019.

Commissaire enquêteur : Jean BERNARD

- Sera présent en Mairie :
 - Le mardi 5 mars de 16h à 19h
 - Le samedi 23 mars de 9h à 12h

Les pièces du dossier seront consultables par voie électronique (clé USB) en Mairie :

- En Mairie
 - Les mardis de 16h à 19h
 - Les vendredis de 13h30 à 16h.
- Sur le site internet des services de l'Etat du département du Loiret (<http://www.loiret.gouv.fr>) et de l'Eure-et-Loir (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr>).

Un rapport sera établi à la suite de l'enquête publique.



À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

Pour ce faire, nous tenons à votre disposition en Mairie (aux heures d'ouverture au public) et ce jusqu'au 15 mars 2019, un cahier de doléances sur lequel vous pourrez vous exprimer.

Pour plus de renseignements et pour contribuer directement en ligne sur ce grand débat, vous pouvez consulter le site internet suivant : <https://granddebat.fr>